

Monsieur le Président de Limoges Métropole

Vu la délibération du conseil communautaire du 27 juin 2024 relative aux délégations de compétences au Président de Limoges Métropole

Vu la délibération du conseil communautaire du 28 décembre 2024 relative à la fixation des tarifs des sépultures pour l'année 2025,

Vu la demande présentée par [REDACTED]

Il s'agit d'attribuer une concession cinéraire relative aux sépultures des personnes de la commune de [REDACTED], à l'effet d'y fonder un projet de sépulture familiale.

Article 1

Article 1. La concession cinéraire n° 969_2, située sur le site cinéraire de la commune de [REDACTED], est attribuée à [REDACTED] à l'effet d'y fonder la sépulture familiale.

Article 2. Cette concession cinéraire est attribuée pour une durée de 15 ans, prorogable de 15 ans par tacite reconduction.

Article 3. La concession est attribuée au titre d'une concession familiale.

Article 4. Sous réserve d'acceptation, la concession cinéraire présentée par [REDACTED] est attribuée par Limoges Métropole, sous réserve de la mise à disposition de la concession cinéraire (sépulture) d'un délai d'un mois pour fonder une sépulture familiale ou une concession cinéraire, sous réserve de la mise à disposition de la concession cinéraire (sépulture) d'un délai d'un mois pour fonder une sépulture familiale.

Article 5

Article 5. La concession cinéraire est attribuée au titre d'une concession familiale.

Article 6. L'attributaire de la concession cinéraire est tenu de verser à la commune de [REDACTED] la somme de [REDACTED] euros, à valoir sur le budget de la commune de [REDACTED] pour l'année 2025.

Article 7. La commune de [REDACTED] est tenue de verser à la commune de [REDACTED] la somme de [REDACTED] euros, à valoir sur le budget de la commune de [REDACTED] pour l'année 2025.

Limoges Métropole, attributaire de la concession cinéraire.

DÉCISION

Décision d'attribution d'une concession cinéraire - 969_2

1 DOCUMENT - Publié le 11 Février 2025



DEC_FUNER_969_2_ATTRIBUTION_CONCESSION.pdf
(.pdf, 326,5 Ko)



TÉLÉCHARGER